

M. le Chef du Gouvernement a validé, le 18 mars 2015, le rapport d’instruction élaboré par l’ANRT relatif à l’attribution de licences utilisant des technologies mobiles de 4ème génération (4G) pour l’établissement et l’exploitation de réseaux publics de télécommunications.

- [Lire le communiqué de presse](#)
- [Rapport d'instruction](#)

[Retour](#)

Source URL: <https://www.anrt.ma/lagence/actualites/attribution-de-trois-licences-4g>